

Fiche d'information

DOCUMENT A RAPPORTER LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION, daté et signé.

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LA PHOTOKERATECTOMIE THERAPEUTIQUE AU LASER EXCIMER (PKT)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous présentez une maladie de la cornée pouvant être traitée par le laser. Ce document est destiné à vous informer pour vous aider à comprendre le principe et les effets des traitements au laser Excimer.

La cornée est une sorte de hublot transparent situé à la partie la plus antérieure de l'œil. Elle est partie intégrante de la paroi de l'œil. Elle présente des propriétés optiques par sa transparence, et réfractives par sa courbure. Elle a également un rôle protecteur oculaire mécanique par sa résistance et un rôle protecteur oculaire biologique.

La Photokératectomie thérapeutique a pour objectif de traiter des défauts de l'adhérence des cellules superficielles responsables d'érosions récidivantes douloureuses, et des opacités cornéennes superficielles altérant la vision.

LA CHIRURGIE AU LASER EXCIMER

Ce laser qui émet un rayonnement ultraviolet, permet de réaliser des ablations localisées de tissu cornéen pathologique à sa surface et de favoriser une cicatrisation réparatrice. L'opération se pratique sous anesthésie par collyre avec ou sans pelage de la couche superficielle de la cornée. Sa durée est courte (quelques minutes). La surface de la cornée cicatrise en quelques jours. Cette cicatrisation est favorisée par le port d'une lentille de contact ou d'un pansement. L'opération est efficace et présente très peu de risques. Les inconvénients résident dans les phénomènes douloureux qui peuvent exister pendant 24 à 48 heures, et dans la possibilité de survenue d'un voile cicatriciel susceptible de retarder la récupération visuelle. Ce voile est le plus souvent minime mais dans de rares cas, il peut être assez dense pour gêner la vision pendant plusieurs semaines. Aspects particuliers à la chirurgie au laser Excimer (PKT) : Un incident technique intervenant sur le laser avant ou en cours d'intervention, peut obliger à reporter l'opération de quelques jours ou de quelques semaines. Après toute chirurgie au laser excimer, le port de verres filtrants les ultraviolets est nécessaire pendant plusieurs semaines en cas d'exposition solaire.

Le laser excimer est utilisé depuis les années 1990. Ses effets à très long terme ne sont pas connus.

RISQUES COMMUNS A TOUTES LES TECHNIQUES DE CHIRURGIE LASER

Ces opérations sont efficaces, mais le résultat recherché ne peut jamais être garanti, car il dépend des phénomènes de cicatrisation avec des variations individuelles. Il n'y a pas de chirurgie sans risque. Même si ceux-ci sont très faibles, des complications allant des plus anodines aux plus graves sont possibles. On peut citer la perception de halos, une tendance à l'éblouissement, une réduction de

l'acuité visuelle même avec correction, une gêne à la vision nocturne, une vision double, une déformation des images, une baisse de la paupière supérieure. Ces complications transitoires ou définitives peuvent parfois nécessiter un traitement médical ou chirurgical. Dans des cas tout à fait exceptionnels, comme pour toute chirurgie oculaire, les complications peuvent prendre un caractère de gravité conduisant à la perte de la vision voire de l'œil. Cette éventualité est tellement exceptionnelle que sa fréquence est impossible à évaluer.

Ce document d'information n'est pas une décharge de responsabilité. Les dispositions réglementaires font obligation au médecin de prouver qu'il a fourni une information à son patient.

Ainsi vous demandera-t-on de signer et de nous rapporter ce formulaire au moment de l'opération. Vous pouvez demander à votre chirurgien toutes les informations complémentaires que vous souhaitez.

Je soussigné..... atteste avoir lu ce document et avoir pu poser toutes les questions nécessaires à sa compréhension au cours d'un entretien d'information.

J'ai disposé d'un délai de réflexion suffisant.

Date :/...../....

Signature:

Ces fiches nationales ont été créées sous l'égide de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) et du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF) avec l'aide de la Société de l'Association Française des Implants Intraoculaires et de la Réfraction (SAFIR)